

SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL (M.A.C)

Recyclage de la certification SST

PROGRAMME

Rappel réglementaire : Code du Travail Article R4224-15

« Un membre du personnel reçoit la formation de secouriste nécessaire pour donner les premiers secours en cas d'urgence dans :

- Chaque atelier où sont accomplis des travaux dangereux
- Chaque chantier employant vingt travailleurs au moins, pendant plus de quinze jours, où sont réalisés des travaux dangereux. »

Situer le Sauveteur Secouriste du Travail dans la Santé et la Sécurité au Travail

- Etre secouriste dans et hors de l'entreprise : cadre juridique et réglementaire
- Les rôles du SST

Bases en prévention

- Etre capable d'appréhender les notions de base en matière de prévention
- Etre capable de situer le SST en tant qu'acteur dans la prévention

Réaliser une protection adaptée

- Identifier les dangers réels ou supposés dans la situation concernée
- Repérer les personnes qui pourraient être exposées aux dangers identifiés
- Définir les actions à réaliser permettant la suppression du (des) danger(s) identifié(s)

Examiner la (les) victime(s) avant / et pour la mise en oeuvre de l'action choisie

- Reconnaître suivant un ordre déterminé, la présence d'un ou plusieurs signes indiquant que la vie de la victime est menacée.

Faire alerter ou alerter

- Connaître les numéros d'urgence
- Définir les différents éléments du message d'alerte
- Etre capable, en fonction de la présence ou non de témoins et de l'état de la victime, de repérer le moment le plus opportun pour transmettre le message d'alerte

Secourir

- Secourir par l'action appropriée à l'état de la victime
- La victime saigne abondamment
- La victime s'étouffe
- La victime se plaint de malaise
- La victime se plaint d'une brûlure
- La victime se plaint d'une douleur empêchant certains mouvements
- La victime se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment
- La victime ne répond pas mais respire
- La victime ne répond pas et ne respire pas

De alerter à informer

- Identifier la personne à informer en fonction de l'organisation de la prévention de l'entreprise
- Définit les différents éléments, les transmettre et rendre compte.

Supprimer ou réduire les situations dangereuses

- Etre capable d'énoncer ce qui aurait pu être fait pour éviter l'accident.

Public : Toute personne titulaire du certificat SST et souhaitant maintenir et actualiser ses compétences

Durée : 1 jour – 7 heures

Objectifs :

- Prévenir les risques d'accidents au travail
- Savoir protéger, examiner, faire alerter et porter secours sur une situation d'accident
- Mettre en oeuvre les gestes de premiers secours face à une victime

Pédagogie :

- Présentation orale : appuyée d'un document PowerPoint reprenant les points clés de la démarche de prévention
- Echanges de pratiques entre les participants : le formateur pose le cadre juridique et réglementaire des différents exemples
- Démonstrations : le formateur apporte les nouveaux gestes techniques et réajuste si nécessaire. Les participants pratiquent les gestes de premiers secours. Le formateur leur demande de décrire et de justifier les opérations qu'ils effectuent.
- Mises en situation : Au travers d'une situation d'accident du travail simulée.
- Chaque exercice fait l'objet d'une validation via la grille de certification des compétences
- Débriefing.

Matériel pédagogique :

- Fourniture du matériel adapté : mannequins (adulte, enfant et bébé), défibrillateur de formation, maquillage de simulation
- Plan d'intervention et outils (INRS)
- Remise d'un livret (INRS)

Lieu – Dates – Tarifs : nous consulter